

Gestion et protection de la nature

Ce BTSA forme les élèves à la mise en œuvre des programmes concernant la gestion des espaces, des espèces et de l'environnement.

L'élève apprend à identifier la biodiversité, à réaliser des inventaires floristiques et faunistiques. Il ou elle est capable d'analyser les écosystèmes, de faire des états des lieux et des mesures d'impact, de réaliser des opérations de génie écologique. L'enseignement aborde les techniques d'animation pour mener des actions pédagogiques ciblées par public.

La formation porte également sur les volets administratifs et financiers d'un projet, sur les démarches de concertation avec les différents acteurs du territoire, sur la réglementation. La gestion des projets de gestion, de valorisation et de préservation de la nature est appréhendée de façon complète sous les angles techniques, juridiques, économiques et humains.

Débouchés

Le technicien ou la technicienne en gestion des espaces naturels est employé.e dans des structures de tailles et de statuts très hétérogènes : administrations territoriales, parcs naturels, associations de protection et découverte de l'environnement, organismes de développement et de valorisation des patrimoines naturels et culturels, etc.

Il ou elle peut travailler dans l'animation nature ou dans la gestion des espaces naturels. Polyvalent.e, il ou elle cumule un grand nombre de tâches et de rôles ; et sur le terrain, les deux métiers sont rarement séparés. La diversité d'organisation et de taille des structures détermine la façon dont il ou elle exerce son métier.

L'obtention d'un niveau de qualification supérieur ou de double compétence renforce l'employabilité de ces personnes.

Métiers accessibles :

- Gestionnaire d'espace naturel
- Chargé.e de la protection du patrimoine naturel
- Chargé.e d'études milieux naturels

Accès à la formation

- Bac pro Gestion des milieux naturels et de la faune ;
- Bac techno STAV Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant : agronomie, alimentation, environnement, territoires avec la spécialité aménagements et valorisation des espaces ;
- Bac général S ou ES.

Les connaissances et compétences nécessaires pour réussir cette formation (« attendus » de Parcoursup) figurent sur la fiche BTSA correspondante du site www.onisep.fr > Accès à la formation.

Programme

Domaine et Module	Horaire global sur les 2 ans
Projet personnel de formation et professionnel	
- M11 - Accompagnement au projet personnel	87h
Domaine commun	
Ouverture sur le monde :	
- M21 - Organisation économique, sociale et juridique	87h
- M22 - Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation	174h
- M23 - Langue vivante	116h
Activités pluridisciplinaires du domaine commun	24h
- M31 - EPS	87h
Domaine professionnel	
Traitement des données et informatique :	
- M41 - Traitement des données	72h30
- M42 - Technologies de l'information et du multimédia	43h30
Connaissances scientifiques, techniques, économiques et réglementaires liées au secteur professionnel :	
- M51 - Expertises naturalistes	217h30
- M52 - Gestion de la nature et concertation du territoire	116h
- M53 - Opération de génie écologique	145h
- M54 - Animation d'un public	101h30
- M55 - Démarche de projet d'aménagement et de valorisation des espaces naturels	101h30
- M56 - Mise en œuvre de projets de gestion, de valorisation et de préservation de la nature	130h30
Stage(s)	12 à 16 sem
Activités pluridisciplinaires du domaine professionnel	150h
Module d'initiative locale (MIL)	87h

L'obtention du BTSA équivaut à 120 crédits (ECTS).

L'examen comporte deux groupes d'épreuves comptant chacun pour 50 % dans la délivrance du diplôme.

1^{er} groupe, épreuves organisées en fin de formation :

- Expression française et culture socio-économique, coeff. 6
- Epreuve intégrative à caractère technique, scientifique et professionnel, coeff. 12

2^e groupe, épreuves évaluées en cours de formation (CCF) :

- Communication, coeff. 3
- Langue vivante, coeff. 3
- Traitement des données et informatique, coeff. 3
- Démarche de concertation et de médiation dans un territoire, conception de projet de gestion environnementale et d'éducation à l'environnement, coeff. 3
- Diagnostics et expertises naturalistes, opération de génie écologique, action d'animation d'un public, projet de valorisation et de préservation de la nature, coeff. 6
- EPS, coeff. 3 (points > 10)
- MIL, coeff. 3 (points > 10)

Descriptif des matières

Enseignement scientifique et technique lié au secteur professionnel :

- **Expertises naturalistes :** Connaissances scientifiques, naturalistes et techniques nécessaires à la mise en œuvre des pratiques d'inventaires et de suivis écologiques d'espaces naturels.

- **Gestion de la nature et concertation du territoire :** Analyse des enjeux politiques et culturels d'un territoire pour participer à un processus de concertation et mener à terme des projets de protection et valorisation de la nature. Initiation aux démarches de gestion concertée.

- **Opération de génie écologique :** Activités qui préservent et développent le fonctionnement des milieux naturels, la biodiversité et la qualité des paysages. Logique d'intervention technique sur les écosystèmes en fonction des objectifs des différents acteurs. Prises en compte du contexte et des enjeux d'une commande, choix technique, logistique d'une opération de génie écologique, etc.

- **Animation d'un public :** Conception et mise en œuvre d'actions d'animation, d'information et de sensibilisation dans une démarche d'éducation à l'environnement et au développement durable.

- **Démarche de projet d'aménagement et de valorisation des espaces naturels :** Cerner les enjeux du projet. Acquisition de méthodes et d'outils. Les différentes étapes d'un projet. Etude de faisabilité (évaluation techniques, juridiques, économiques et humaines).

- **Mise en œuvre de projet de gestion, de valorisation et de préservation de la nature :** Mise en situation professionnelle de conduite d'un projet en tenant compte des aspects réglementaires, organisationnels, financiers, etc.

- **Module d'initiative locale (MIL) :** mis en place par les équipes pédagogiques, le MIL dépend des opportunités locales. Il peut être orienté vers des activités historiques ou linguistiques ou à l'initiation de techniques particulières, etc.

- **Les activités pluridisciplinaires** permettent l'acquisition de compétences ou de connaissances grâce à l'éclairage de plusieurs disciplines sur un même objet d'étude.

Le **module d'accompagnement au projet personnel et professionnel** doit aider le ou la candidate à affiner ses choix à l'issue de la formation et favoriser son insertion.

Stages

12 à 16 semaines de stages en entreprise, dont 10 en période scolaire, complètent la formation.

Poursuites d'études

Bien que le BTSA soit conçu pour entrer sur le marché du travail, il peut donner lieu à poursuite d'études en :

- **Second BTSA** en un an
- **Licence professionnelle. Exemples :**
 - Analyses et techniques d'inventaires de la biodiversité, Faculté des sciences et technologies, Université Claude Bernard, Lyon
 - Biologie appliquée aux écosystèmes exploités, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Campus d'Anglet
 - Patrimoine, tourisme et environnement, UFR d'histoire et de géographie, Amiens

- **Classe préparatoire scientifique** post BTS(A)-DUT au Lycée agricole du Paraclet, Cottenchy. Cette formation prépare en un an aux concours C des écoles d'ingénieurs en agronomie, comme AgroParisTech ou Agrocampus-Ouest (voir la liste des écoles sur www.concours-agro-veto.net).

- **Ecole d'ingénieurs. Exemple :**
 - UniLaSalle campus de Beauvais. Après examen du dossier et entretien, entrée en 2^e année pour les titulaires d'un BTSA.

A noter : Des passerelles existent entre le BTSA Gestion et protection de la nature et le Diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DEJEPS) spécialité « Animation socio-éducative ou culturelle », mention « développements de projets, territoires et réseaux ».

Poursuites d'études possibles dans l'académie d'Amiens : consultez nos guides post-bac ou bac+2 sur www.onisep.fr/amiens.

Où se former dans l'académie d'Amiens ?

- **En lycée privé :**
 - Lycée agricole privé Robert Schuman, Chauny (02)

en savoir +

- www.onisep.fr et www.onisep.fr/amiens

Consultez les documents de l'ONISEP :
En ligne sur www.onisep.fr/amiens : Guides « Entrer dans le sup - Après le bac », « Après le bac pro », « Après un bac + 2 ».

Au CDI de votre établissement, au centre d'information et d'orientation (CIO) ou en vente sur www.onisep.fr :

- Dossiers « Après le bac, le guide des études supérieures », « Les écoles d'ingénieurs », « Classes prépa », « Quels métiers demain ? » ; « Entreprendre » ,
- Parcours « Les métiers de l'environnement et du développement durable ».

N'hésitez pas à rencontrer un ou une psychologue de l'Éducation nationale.